

## INSCRIPTION À L'INTERNAT LYCÉEN (à joindre au dossier)

Nom et prénom de l'élève : ..... Classe en septembre 2022 : .....

Tranche tarifaire : ..... N° badge : .....

Nom et prénom du responsable légal : .....

Adresse : .....

N° téléphone : ..... Adresse mail : .....

(Veillez à écrire lisiblement votre adresse mail svp)

## TARIFS LYCÉEN

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2022, les frais de pension, déterminés par la Région Bretagne seront basés sur des tranches tarifaires qui s'appuieront sur le quotient familial des familles :

Ci-dessous, le forfait annuel estimatif calculé sur la base des tarifs journaliers régionaux et des jours d'ouverture de l'internat : 163 jours pour 2022.

Tranche	1	2	3	4	5	6
	≤ 700 €	≤ 900 €	≤ 1 100 €	≤ 1 500 €	≤ 1 700 €	> 1 700 €
Forfait interne annuel lycéens	1 318,15 €	1 454,65 €	1 591,15 €	1 773,15 €	1 909,65 €	2 046,15 €

Les parents devront se connecter à **partir du 1<sup>er</sup> juin 2022** au portail numérique d'inscription à la tarification régionale mis en ligne sur le site de la Région Bretagne : <https://www.bretagne.bzh/dansmonlycee>

## CHOIX DU MODE DE RÈGLEMENT

Il vous est proposé **deux modes de paiement (cocher le mode de règlement choisi et votre situation)**

Le règlement de la pension en fin de trimestre

Le règlement de la pension par prélèvement automatique en 9 mensualités se fera chaque mois à partir du 7 octobre 2022 jusqu'au 5 juin 2023.

Vous avez déjà opté pour ce mode de règlement en 2022-2023 et vous souhaitez le reconduire :

Vos coordonnées bancaires sont les mêmes. Aucune formalité à accomplir. Les prélèvements sont reconduits automatiquement

Vos coordonnées bancaires ont changé. Merci de nous remettre un nouveau RIB

Vous souhaitez adopter ce mode de règlement à la prochaine année scolaire : agrafez le RIB de votre compte courant à cette fiche d'inscription à la pension. Le formulaire « mandat de prélèvement » sera remis début septembre à votre enfant en classe par le professeur principal s'il entre en seconde, ou vous sera envoyé par mail s'il intègre une autre classe. **Il sera à nous retourner sous huitaine.**